



MINISTÈRE DU TOURISME,  
DE LA CULTURE ET DES ARTS  
RÉPUBLIQUE DU BENIN

Route de l'Aéroport  
BP : 2037 Cotonou  
Standard : +229 21 30 70 10 à 14  
Fax : +229 21 30 70 31  
E-mail : mtca.sp@yahoo.fr  
République du Bénin

## DIRECTION DU PATRIMOINE CULTUREL



### **RAPPORT SUR L'ÉTAT DE CONSERVATION ET DE GESTION DU *KOUTAMMAKOU, LE PAYS DES BATAMMARIBA-BENIN***

Rapport sur l'état de conservation présenté par le Bénin<sup>1</sup>

---

<sup>1</sup> Ce premier rapport est présenté par le Bénin pour la composante présente sur son territoire. Mais en raison de l'extension intervenue depuis septembre 2023, les prochains rapports seront conjoints (Bénin-Togo).

## SITE DU KOUTAMMAKOU-BENIN

(1140bis ; Décision 45 COM 8B.7)

### **1. Résumé analytique du rapport**

Koutammakou, le pays des Batammariba, partagé entre le Bénin et le Togo, couvre une superficie totale de 271 hectares 825. Ce paysage culturel vivant abrite les sikien (la Takienta au singulier), des habitations fortifiées singulières, ainsi que des pratiques culturelles ancestrales. Le paysage a été inscrit au patrimoine mondial de l'UNESCO en 2004 pour sa partie togolaise et son extension au Bénin a été approuvée à Ryad, en Arabie Saoudite en 2023, par la décision 45COM 8 B.7. Le Conseil de gestion du paysage qui a été mis en place au Bénin le 25 août 2021 organise régulièrement des sessions pour suivre les recommandations du Centre de Patrimoine Mondial en vue de la conservation optimale du bien. Le plan de gestion actuel, qui expire en 2025, a permis d'accomplir plusieurs actions clés. Ces actions ou efforts soutenus sont de nature à lutter contre, entre autres :

- la pression anthropique qui se caractérise par quelques constructions modernes et les besoins d'espaces pour l'agriculture et l'élevage;
- le risque de non-respect strict des bonnes techniques de construction des sikien ;
- les effets du changement climatique ;
- l'effet dévastateur du pâturage sauvage dans le périmètre du bien.